

Une écorégion pilote ?

Entretien avec Michel Batisse

Michel Batisse, président du Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée, mis en oeuvre depuis 1981 à l'initiative de Serge Antoine, dans le cadre du "Plan d'Action pour la Méditerranée" (PAM), nous démontre l'inévitable solidarité des riverains face aux enjeux de leur développement au sein de l'écosystème fragile qui les réunit.

— **Bernard Ravenel** : C'est dès 1975 que se tient à Barcelone la première conférence des pays riverains de la Méditerranée, consacrée à l'environnement. Pourquoi cette "première" remarquable ?

Au début des années 70, toutes les mers du monde étaient encore considérées comme des dépotoirs. La Méditerranée n'échappait pas à ces pratiques déplorables. Mais leurs conséquences y étaient d'autant plus notables qu'il s'agit d'une mer à faibles marées, à forte fréquentation touristique, soumise à un considérable trafic maritime, notamment pétrolier. Les baigneurs se plaignaient de plus en plus du goudron rencontré sur les plages. Le Commandant Cousteau montrait les multiples atteintes à la vie marine et des mesures effectuées par son équipe révélaient même une haute teneur en mercure des eaux de la Méditerranée.

Les pays riverains s'inquiétèrent de cette dégradation de leur mer commune et, réunis à Barcelone en 1975 sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ils admirent l'idée de leur responsabilité collective, décidèrent de signer une "Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution", et de lancer et financer un "plan d'action" pour appuyer cette démarche. Ce "PAM" devait s'attacher en particulier à étudier selon des méthodes compatibles toutes les formes de pollution de la mer, à aider les pays qui en avaient besoin à se doter des moyens de recherche nécessaires, et à promouvoir les actions techniques et réglementaires de contrôle de ces pollutions marines.

Ce qui est sans doute le plus remarquable dans cette affaire, c'est que tous les pays riverains sans exception, alors même qu'ils ne

manquent pas entre eux de sujets de discorde - comme par exemple Israël et les Etats arabes - acceptèrent de coopérer pour résoudre un problème les affectant tous, même si en réalité les pollutions visées étaient multiples et loin d'être uniformément réparties.

Ce qu'il faut souligner également, c'est que, dès le début, le PAM ne s'est pas contenté de travailler sur la pollution marine mais a aussi cherché à remonter aux causes socio-économiques profondes de ce problème, qui, pour au moins 80%, ont une origine dans les activités terrestres. C'est ainsi que, à l'instigation de Mosrafa Tolba, alors Directeur exécutif du PNUE, et de Serge Antoine, de la délégation française, fut intégré au PAM dès la Conférence de Barcelone un exercice original, le Plan Bleu. Celui-ci consiste en effet en un ensemble d'études systémiques et prospectives sur les enchaînements qui mènent à la dégradation de l'environnement dans les pays riverains et leurs régions côtières, et en fin de compte à la pollution marine elle-même, selon les politiques de développement et de coopération internationale qui sont mises en oeuvre.

— Un quart de siècle s'est écoulé depuis. On peut donc faire un premier bilan...

En matière thérapeutique, il est toujours un peu présomptueux d'affirmer ce qui se serait passé si on n'avait pas pris le médicament. Cependant on peut affirmer que la qualité des eaux littorales dans la plupart des zones de la Méditerranée s'est considérablement améliorée depuis 25 ans malgré le fort accroissement de la population et du tourisme. La Convention de Barcelone, avec ses différents protocoles sur les immersions par les navires, sur les hydrocarbures ou sur les apports terrestres, ainsi que le PAM lui-même ne sont évidemment pas étrangers à cette amélioration. On ne trouve plus guère de goudron sur les plages et les eaux de baignade sont presque partout acceptables. Un effort très important a été fait pour le traitement des eaux usées et des déchets des villes du littoral, plus de 50% d'entre celles qui ont plus de 10 000 habitants étant aujourd'hui équipées.

Depuis 1995, l'extension de la Convention et du Plan d'action aux régions côtières permet d'aborder de nouveaux problèmes de dégradation des milieux ou de protection de la diversité biologique. L'accès aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (GEF) pour lutter contre la pollution d'origine terrestre en s'attaquant aux sources critiques ou pour renforcer le réseau d'aires côtières protégées est en

passé de fournir au PAM et aux pays des moyens d'action opérationnelle importants.

Mais naturellement un certain nombre de problèmes sérieux demeurent et le combat pour l'environnement, en Méditerranée comme ailleurs, est un combat permanent. Si la forte teneur en mercure est en fait surtout d'origine naturelle, en revanche d'autres métaux lourds et certains composés organiques persistants continuent à affecter localement la Méditerranée - y compris par voie atmosphérique. Les engrais agricoles sont les principaux responsables de phénomènes d'eutrophisation récurrents, qui se manifestent, en Adriatique notamment, par des proliférations d'algues intempestives. Des espèces exotiques, comme l'algue *Caulerpa taxifolia*, viennent envahir les eaux. En outre, plus sans doute que toute autre mer du fait de la fréquentation des rivages et des innombrables bateaux de commerce ou de plaisance qui s'y trouvent, la Méditerranée est parsemée de quantité de débris plastiques de tous genres, signes de l'irresponsabilité des comportements individuels.

Enfin, il est évident qu'un accident majeur est toujours à craindre dans cette mer fermée où transitent en permanence quelque 300 pétroliers, dont beaucoup ne répondent pas encore aux normes de sécurité modernes.

— Vous avez insisté sur l'état de la mer elle-même et de la pollution marine sur laquelle des succès semblent avoir été enregistrés, mais qu'en est-il de l'environnement terrestre qui conditionne en bonne partie celui de la mer ?

Malgré les efforts faits par le PNUE pour étendre à d'autres "mers régionales" l'expérience de coopération menée en Méditerranée, celle-ci demeure à ce jour sans équivalent, en dehors peut-être de la mer Baltique où les problèmes sont plus circonscrits et les pays riverains plus homogènes. Le succès obtenu en Méditerranée est d'autant plus frappant que cette région présente la difficulté particulière de constituer une ligne de fracture entre un Nord industrialisé et au Sud en voie de développement. Les dynamiques démographiques et économiques, les moyens techniques et financiers, les structures institutionnelles, la nature même des problèmes à résoudre, les priorités de développement sont très différents d'une rive à l'autre, ce qui complique nécessairement les modalités de coopération dans une région aussi diversifiée et aussi étendue, où tout ce qui touche à l'en-

vironnement n'est pas toujours vécu comme un souci majeur.

Ces différences entre pays affectent naturellement le rôle et l'efficacité de chacun d'entre eux. C'est pourquoi, même si elle demeure encore modeste, on ne peut que s'étonner de la réussite de leur coopération pendant un quart de siècle. Les différences entre pays au niveau gouvernemental se retrouvent encore amplifiées au niveau de la société civile. On se trouve en Méditerranée au carrefour de cultures fortement individualisées, marquées par quatre religions - la catholique, l'orthodoxe, la juive, la musulmane - qui font que, même si le climat et l'histoire ont donné à la région une indéniable spécificité, les perceptions et les comportements sont tout sauf uniformes.

Dans ces conditions, si les problèmes relatifs à la pollution marine peuvent être abordés dans l'ensemble selon des voies convergentes, essentiellement techniques, il n'en va pas de même pour ce qui touche à l'environnement urbain et rural, à l'organisation de la cité ou à celle de l'agriculture, à l'utilisation de l'eau et à celle du sol, partout marquées par les différences historiques et culturelles. Et pourtant, comme on l'a vu, c'est bien ce qui se passe à terre qui finit par conditionner ce qu'il advient en mer. Or, de façon générale, les moyens mis en oeuvre pour la protection de l'environnement terrestre sont aujourd'hui bien insuffisants face à l'enjeu que représente la qualité de cet environnement par rapport aux possibilités de développement dans cette région singulière, tant au nord qu'au sud.

— Avec le Plan Bleu et la vision d'un développement intégré qu'il porte, vous avez fait faire un saut qualitatif à l'approche écologique elle-même. Elle suppose en fait une stratégie de développement global qui a peut-être joué un rôle dans le projet Euromed lancé 20 ans après le PAM. Quel lien établissez-vous entre Barcelone "75" et Barcelone "95" ?

Après avoir soigneusement analysé les évolutions possibles de la démographie, des grands secteurs économiques et des principales composantes de l'environnement méditerranéen, le Plan Bleu est arrivé, par une démarche prospective approfondie, à quelques conclusions majeures. L'une d'entre elles - peut-être la plus importante - était que, quels que soient leurs efforts, les pays du sud et de l'est de la Méditerranée (en y ajoutant l'Albanie), en raison de leur forte démographie, de leurs faibles ressources en eau et de leur niveau actuel de développement, ne pourraient atteindre une situation socio-écono-

mique acceptable d'ici 2025 qu'avec la mise en place d'une coopération multilatérale majeure avec l'Europe ainsi qu'entre les pays entre eux. Le Plan préconisait en outre que cette coopération prenne en compte *a priori* la protection de l'environnement - particulièrement dans les régions côtières - dans toutes les stratégies et tous les projets de développement, et qu'elle s'attache tout spécialement à la question intégrée des ressources en eau.

Ces recommandations ont été portées à la connaissance d'un certain nombre de personnalités dans les pays riverains, ainsi qu'au sein de la Commission européenne qui est elle-même partie prenante à la Convention de Barcelone. Dans ces conditions, on peut effectivement penser que la décision des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne et des pays tiers-méditerranéens (sans la Libye mais avec la Jordanie), en novembre 1995 à nouveau à Barcelone, d'établir un "partenariat euro-méditerranéen" doté d'un fonds d'appui important n'est pas tout à fait étrangère aux résultats et recommandations du Plan Bleu.

— Cinq ans après Barcelone "95", quel bilan "écologique" faites-vous du processus Euromed ?

Ce que le Plan Bleu a amplement souligné et que la déclaration de Barcelone ne met peut-être pas assez en relief, c'est qu'on peut affirmer qu'en Méditerranée, ce n'est pas simplement comme partout ailleurs le processus de développement qui vient dégrader l'environnement, mais que c'est aujourd'hui la dégradation de l'environnement qui tend à freiner, voire à compromettre, le développement au Sud, à l'Est, et même au Nord. Ceci est dû à la rareté de l'eau, à l'intensité de l'érosion des sols et à la fragilité des écosystèmes côtiers, ceux-là mêmes qui constituent les lieux privilégiés de l'activité humaine et notamment du tourisme. Or celui-ci représente la première ressource de la quasi-totalité des pays riverains, avec l'arrivée annuelle de quelque 150 millions de visiteurs étrangers sur l'ensemble des régions côtières, chiffre qui passerait de 250 à 350 millions en 2025 selon la qualité du développement qui y prendra place.

A notre avis, on ne peut donc séparer la question générale de la sécurité et de la prospérité de la région, objet central du partenariat euro-méditerranéen, de celle du développement durable de cette région, c'est-à-dire un développement non seulement viable économiquement mais aussi socialement acceptable et respectueux de l'envi-

ronnement. C'est à cette recherche des voies et moyens de développement durable dans la région tout entière que s'attache aujourd'hui le Plan Bleu dans les divers domaines où s'étend sa réflexion. Ainsi, pour ce qui est de l'eau, on cherche à favoriser la bonne gestion de la demande en modérant les consommateurs, notamment dans l'agriculture, plutôt que de développer trop avant l'offre classique par des barrages ou autres travaux. Pour ce qui est du tourisme, on préconise des aménagements dans le temps et dans l'espace ainsi qu'un respect sérieux des écosystèmes et des paysages. Et ainsi de suite.

Au sein du PAM a été établie une Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD), organe consultatif composé de représentants des pays riverains, de la Commission européenne et de la société civile, qui formule des recommandations aux parties contractantes de la Convention de Barcelone sur de tels sujets. Par sa démarche et sa fonction d'"observatoire" méditerranéen pour l'environnement et le développement, appuyée sur une solide base de données et de statistiques, le Plan Bleu sert tout naturellement de centre d'appui principal à cette Commission pour la préparation de ses débats et de ses recommandations.

— Quelles propositions faites-vous pour que la problématique "intégrée", interactive du Plan Bleu soit prise en compte par le processus global que prétend être Euromed ?

Le Partenariat euro-méditerranéen a effectivement prévu dans le volet économique de s'attaquer aux problèmes de l'environnement et a d'ores et déjà tenu une conférence ministérielle et formulé un plan d'action à cet égard. Cependant, il s'est surtout attaché jusqu'ici aux questions de pollution des airs et des eaux, dont l'importance est grande et qui, en outre, risqueraient d'introduire des distorsions de concurrence entre pays lors de l'établissement du libre-échange. En revanche, les autres problèmes, notamment tout ce qui touche à l'aménagement du territoire et à la conservation des écosystèmes en liaison avec le tourisme, les transports, l'urbanisation ou l'agriculture n'est pas pris en compte. Il y aurait lieu à l'avenir de considérer aussi ce genre de questions et, en fait, toutes les interactions que le Plan Bleu tente d'explorer. Dans cet esprit, on peut envisager que la CMDD, renforcée dans son mode de fonctionnement, puisse fournir des analyses et des suggestions utiles au partenariat euro-méditerranéen, de façon à orienter l'ensemble de son action de manière plus "systé-

mique”.

— **A partir de cette vision systémique de la Méditerranée, comment voyez-vous actuellement l’avenir de cette mer commune ?**

L’avenir de la région méditerranéenne demeurera préoccupant tant qu’une paix réelle n’y aura pas été établie. C’est bien cela que recherche le partenariat euro-méditerranéen et, à son modeste niveau, le Plan Bleu agit dans la même direction en préconisant des formes de développement durable. Cependant, il est illusoire de croire que la paix résultera des seuls engagements matériels, aussi judicieux et généreux soient-ils. Les questions purement politiques, fondées sur des facteurs culturels en partie irrationnels, ne sont pas durablement résolues par le seul bien-être économique mais reposent sur la justice et la bonne volonté. A cet égard, le froid et le chaud soufflent depuis trop longtemps dans la région et la fin du conflit Est-Ouest n’y a rien résolu, bien au contraire quand on songe aux Balkans.

Cependant la bonne coopération maintenue au sein du PAM, l’espoir offert par le Partenariat euro-méditerranéen, le brassage général des idées, notamment dans la jeunesse, constituent des éléments très positifs. Les évolutions favorables que l’on peut constater dans le domaine crucial de l’environnement, tant marin que terrestre, n’assurent pas l’avenir, mais si elles n’avaient pas cours, alors cet avenir serait définitivement compromis. Un des facteurs les plus encourageants se trouve là où on l’attendait le moins : la démographie. Certes, le déséquilibre entre un Nord vieillissant, où le taux de fécondité est tombé en Espagne et en Italie à 1,2 enfant par femme, et le Sud et l’Est, où se bouscule une jeunesse très nombreuse à la recherche d’emplois, est loin d’être comblé. La population de ces derniers pays était la moitié de celle du Nord en 1950. Elle approchera du double en 2025. Mais l’on assiste depuis une vingtaine d’années à une chute spectaculaire de la fécondité au Sud et à l’Est, le taux de celle-ci passant par exemple de 5,3 à 3,4 en Egypte, de 7,2 à 3,8 en Algérie, de 4,5 à 2,5 en Turquie, qui sont les pays les plus peuplés. Si cette tendance se confirme, on peut espérer dans tous ces pays une certaine maîtrise démographique sans laquelle les difficultés économiques, sociales et environnementales deviendraient insurmontables.

On retiendra volontiers que si quelque chose comme le Partenariat euro-méditerranéen n’était pas en cours, il faudrait rapidement l’inventer. Toutefois, un tel partenariat doit constamment se renforcer par

un juste équilibre des points de vue entre l'Europe et les autres pays et par une implication plus déterminée des pays de l'Europe du Nord pour lesquels la Méditerranée ne doit pas être considérée seulement comme un lieu de vacances. De même, si une zone de libre-échange vient à être instaurée, il y aura lieu de veiller à ce que ce processus purement économique n'engendre pas des conséquences sociales et environnementales défavorables. Ce serait assez facilement le cas pour les zones agricoles du Sud - à l'heure actuelle exclues mais sans doute pas à terme - où l'on pourrait assister à une paupérisation et à une dégradation des petites exploitations des régions montagneuses, à l'instar de ce que l'on observe au Mexique avec la mise en place de l'ALENA.

— La Conférence de Marseille doit adopter une "Charte de paix et de stabilité" qui entend répondre aux problèmes "sécuritaires" de la région (au sens policier et militaire surtout). Quelle est, à partir de votre expérience sur la "sécurité écologique" en Méditerranée, votre conception de la sécurité pour cette région ?

Tout ce qui a été dit ici montre bien que la notion de sécurité en Méditerranée doit être considérée de façon globale. Il ne peut s'agir seulement de sécurité armée dans une région où les liens humains entre tous les pays sont millénaires, où les intérêts sont enchevêtrés, où les frontières - y compris la mer elle-même - sont perméables, où le tourisme est le principal moteur de la croissance. Sans maintien et restauration de l'environnement en Méditerranée, les arbres sont coupés ou brûlés, les sols s'en vont, les eaux se perdent, les montagnes se dépeuplent, les villes et les bidonvilles explosent, le littoral se dégrade à jamais, la mer elle-même retourne à un état bien pire que celui qui a déclenché la Conférence de Barcelone voici 25 ans. Le résultat est pauvreté, ignorance, maladie, chômage, exode rural, tensions sociales, menant à des régimes autoritaires et des conflits ethniques ou autres dans les pays du Sud et de l'Est, et rejaillissant inexorablement sur les pays du Nord qui n'auront pas su prévenir cet enchaînement fatal des causes et des effets.

La région méditerranéenne est l'un des lieux privilégiés du monde, un lieu unique où l'histoire s'est mêlée à la géographie pour engendrer les plus hautes civilisations. Elle constitue un élément majeur du patrimoine de l'humanité. Elle vaut la peine que l'on s'occupe d'elle. C'est le sentiment qui motive notre enthousiasme au Plan Bleu !